

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**En septembre, la communauté de communes propose deux nouveaux services de transport pour favoriser la mobilité de ses habitants à l'intérieur du territoire communautaire et leur permettre d'accéder aux transports en commun (TER, Illenoo)**

### **1- Mise en service d'une navette de transport en commun entre Mauron et Montauban (gare SNCF)**

Suite à une enquête réalisée, en 2017, auprès de la population pour évaluer les besoins des habitants en termes de transport, la mise en place d'une navette de rabattement vers la gare TER de Montauban est apparue comme nécessaire. En parallèle, Ploërmel communauté a sollicité la communauté de communes Saint-Méen Montauban afin de mutualiser la mise en place d'une navette Ploërmel>Montauban (gare).

Compte tenu de ces éléments, la communauté de communes a décidé d'engager un partenariat avec Ploërmel Communauté pour offrir un service plus complet aux habitants avec des dessertes dans plusieurs communes du territoire.

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018, une navette reliant Mauron à Montauban (gare) sera proposée.

Horaires envisagés (sous réserve de modifications par Ploërmel Communauté)

#### **Ligne Mauron>Montauban (gare) Du lundi au vendredi**

Mauron (mairie ou rond-point du stade)	7h00	17h55
Gaël (Arrêt Illenoo rue Alexandre Villandre)	7h13	18h03
St Méen (Arrêt Illenoo place du stade)	7h23	18h13
Montauban (Gare)	7h38	18h28

#### **Ligne Montauban (gare)> Mauron Du lundi au vendredi**

Montauban (Gare)	7h38	18h28
St Méen (Arrêt Illenoo place du stade)	7h55	19h00
Gaël (Arrêt Illenoo rue Alexandre Villandre)	8h05	19h10
Mauron (mairie ou rond-point du stade)	8h10	19h20

Nom du rédacteur : Marie -Aude Massicot / Anita Leprince  
Service : Transport / communication

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Tarifs :

Tickets vendus à l'unité 1€ le trajet ou 40 € l'abonnement mensuel.

Les tickets à l'unité et l'abonnement mensuel sont à acheter directement auprès du chauffeur.

### Important

Ces deux navettes sont proposées à titre expérimental pour une durée maximale d'une année. La question de leur prolongation ne pourra être étudiée qu'au vu de l'utilisation du service

Mise en place de 5 Box vélos sécurisés individuels à proximité de l'arrêt place du Stade à Saint-Méen.

Pour tous renseignements, contacter la communauté de communes, service transport au 02.99.06.54.92.